

ANALYSE DES DÉPENSES D'ORDRE CIVIL

(en milliers de dollars)

	Années financières expirées le 31 mars					
	1939	1940	1941	1942	1943	1944 (2)
1. Grand total des dépenses.....	553.1	680.8	1,249.6	1,885.1	4,387.1	5,360.1
2. Moins les dépenses de guerre (2).....		118.3	752.0	1,339.7	3,724.2	4,624.6
3. Total des dépenses d'ordre civil (1)...	553.1	562.5	497.6	545.4	662.9	735.5
A déduire les postes qu'on ne peut contrôler (4):						
4. Assurance-chômage (5).....			0.1	9.6	16.1	17.5
5. Frais de la dette publique.....	133.1	134.6	145.7	171.6	202.5	262.0
6. Pensions, retraite, etc.....	74.1	75.0	74.2	73.0	72.4	72.0
7. Ministère du Revenu national.....	11.9	12.1	12.2	13.4	15.2	17.7
8. Ministère des Postes.....	35.5	36.7	38.7	41.5	44.7	48.5
9. Subventions, indemnités aux provinces en vertu des accords relatifs aux impôts.....	21.2	19.2	19.2	35.5	108.7	109.9
10. Ministère de la Défense nationale...	34.4	13.2	0.2	0.3	0.4	0.1
11. Dépenses spéciales.....	71.9	89.1	42.9	64.0	31.3	37.5
12. Déficits d'exploitation du National-Canadien.....	54.3	40.1	17.0			
13. Ajustement du compte du Trust des titres du National-Canadien en raison d'excédents du revenu net et de gains de capital.....			5.5	4.1	36.1	38.1
14. Amortissement de l'actif.....	3.8	23.3	29.9	27.9	29.7	25.8
15. Total à déduire (4 à 14).....	440.2	443.3	385.6	440.9	557.1	629.1
16. Toutes les autres dépenses d'ordre civil, (6) (3 moins 15).....	112.9	119.2	112.0	104.5	105.8	106.4

(1) Toutes les dépenses non imputées sur les crédits de guerre.

(2) Montants estimatifs.

(3) Dépenses imputées sur les crédits de guerre.

(4) Y compris les services que la politique de guerre a développés ou créés, comme l'assurance-chômage; certaines dépenses accusant des augmentations dues en majeure partie à la guerre, comme celles du ministère du Revenu national des Postes; postes contractuels; dépenses rangées dans la catégorie "Spéciales" (surtout à des fins d'assistance); et certains comptes collectifs.

(5) Contribution du Gouvernement et frais d'administration.

(6) Dépenses contrôlables sur lesquelles la guerre n'a aucun effet spécial. A noter cependant que la guerre a accru les frais de plusieurs de ces services, en amenant, par exemple, les indemnités de vie chère.

DÉFICIT GLOBAL

32. Etant donné que les recettes totales pour l'année financière 1943-1944 s'élèvent à \$2,700,701,000 et les dépenses globales à \$5,360,122,000, le déficit global estimatif (ou l'accroissement de la dette nette) s'élève à \$2,659,421,000.

PRETS ET PLACEMENTS

ACTIF PRODUCTIF

33. Outre les dépenses estimatives de l'année, que l'on vient d'exposer, l'Etat a affecté des sommes à l'acquisition de placements considérés comme actif productif dans les comptes publics. Cet actif productif est déduit de la dette totale directe dans le calcul de la dette nette. L'augmentation nette en prêts et placements productifs a atteint en 1943-1944 \$119,314,000, à comparer avec \$523,791,000 en 1942-1943. On trouvera les détails de cette augmentation au tableau de l'article 48.

[L'hon. M. Ilsley.]

Prêts aux provinces

34. Comme l'indiquent les Comptes publics pour l'année financière terminée le 31 mars 1943, les prêts consentis aux provinces de l'Ouest, en vertu des lois sur le soulagement du chômage et en cours à la fin de l'année en cause, atteignaient la somme globale de \$156,775,604.70. La somme des remboursements effectués au cours de l'année est de \$312,548.70 et se répartit ainsi: Manitoba, \$153,589.82; Saskatchewan, \$42,648.83; Alberta, \$26,500, et Colombie-Britannique, \$89,810.05. Ces remboursements laissaient subsister des montants nets en cours s'élevant à \$156,463,056.00, répartis par provinces, ainsi qu'il suit:

Manitoba.. . . .	\$ 24,774,950.27
Saskatchewan.. . . .	71,247,784.25
Alberta.. . . .	25,907,000.00
Colombie-Britannique.. . . .	34,533,321.48

\$ 156,463,056.00